

Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du CERADS

le 16 Février 2019

portant sur l'exercice 2018 et les projets 2019

Présents

Bertrand BALAGNY

Gino BENZONI

Elie CHAMBAULT

Louis DUPUY

Paul FONTANIER

François JULLIEN

Philippe LABBE

Michelle MASFRAND

Bernard et Marie Jeanne MENAGE

Maryse et Patrick MOULINIER

Patric SPAAK

Marc VERWILGHEN

Michele ZAPARUCHA

Absents excusés

Marie-Claire CELERIER

Dominique PETER

Bertrand PLUS

Ouverture de la séance à 14h15, secrétaire de séance Michelle Masfrand

Salles paroissiales de Saint Rémy lès Chevreuse

Rapport moral du Président :

http://www.cerads.org/wp_ver_2013/wp-content/uploads/2019/02/RAPPORT-MORAL-EXERCICE-2018.pdf

Complément au rapport moral :

MATAM

Le système d'irrigation par goutte à goutte va être abandonné car il n'est pas maîtrisé (problèmes des rongeurs pas résolus et difficultés pour stocker les goutteurs pendant la saison d'hivernage, il faudrait construire des locaux importants et les entretenir).

Les femmes ont conservé les gaines mais ont adapté des robinets et se servent ensuite des arrosoirs disponibles à la suite de la campagne de financement collectif.

Ce système a été adapté à Sinthiou Garba (rampe équipée de 22 robinets) On attend une année de campagne avant de généraliser le système.

La livraison de deux cuves de stockage avec pompe solaire + 10 robinets de distribution commandées à Dakar par AGIR 91 est en retard. Cette livraison devrait être accompagnée d'une petite formation et la nomination d'un responsable d'entretien. S'il y a un problème Patrick pourrait passer voir à son prochain séjour

MAKA

L'avant-projet a été soumis par les architectes et validé par les chaumiers pour le toit. Le bâtiment de 90 m² comportera deux salles d'artisanat et un hall d'accueil. Le projet définitif devrait être déposé vers le 15 mars.

Le toit en chaume de typha qui servira de formation à l'école des chaumiers sera pris en charge par le Ministère de l'environnement

LEGS

Le docteur Demba Dieng bénéficiaire d'une partie du legs de Mr Arnoud se charge également d'assurer une visite médicale aux enfants de Maka, il sera accompagné d'un autre médecin, d'un dentiste et de deux infirmières.

Les enfants talibés sont très difficiles à recenser car venant souvent de la campagne ils ne sont même pas enregistrés à la naissance certains viennent de pays étrangers.

Le fonds « Sanofi » a pour mission d'établir une carte portant le nom, prénom et la photo de chaque enfant.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Rapport financier du Trésorier :

http://www.cerads.org/wp_ver_2013/wp-content/uploads/2019/03/rapport-financier-2018.pdf

Complément au rapport financier :

Gîte au Maroc

La subvention relevant de la construction d'un gîte au Maroc sous la même forme de contrat que celui qui avait été construit en Casamance soulève quelques questions concernant le bienfondé de cette opération pour le CERADS et sur la possibilité d'un nouvel accord similaire dans le futur.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Perspectives pour 2019

Le président présente les perspectives 2019 :

Dans le Fouta :

Duplication du verger de Doumga, à Agnam Lidoubé, sous financement AGIR 91. Sur 1.25 hectare, ce sont cette fois 180 arbres fruitiers prévus.

S'ajoutera à ce programme, un essai de plantation d'une plante médicinale l'Artemisia, sous ses deux formes, A . annua, plante annuelle et A. afra, plante buissonnante pérenne. Les deux sont efficaces pour traiter les maladies parasitaires telles que le paludisme et la bilharziose.

Contrôle de l'installation des deux pompes solaires de Doumga Rindiaw (financement AGIR 91), et des installations préconisées pour l'irrigation : quatre réservoirs répartis dans la parcelle, munis de rampes de robinets et arrosage par les arrosoirs livrés en 2018.

A Maka Diama :

- construction du Centre artisanal du Typha (en mémoire à Didier Arnoud) selon le mode constructif déjà décrit.
- création d'un jardin des plantes aromatiques : le savon produit à Maka connaît un beau succès commercial dans l'hôtellerie de Saint-Louis. Toutefois, deux points sont à améliorer :

- ° la substitution d'huiles produites localement aux huiles importées (projet cocotiers de JP Chapeaux)
- ° l'incorporation d'essences parfumées produites localement : il n'existe pas d'essences produites au Sénégal. Nous importons les essences des tests : citronnelle, lavande. Notre intention est de produire des plantes aromatiques à Maka : citronnelle, basilic, menthe poivrée, romarin ... et de les distiller (thym et lavande ne poussent pas, faute de calcaire)..

Ce programme pourra faire l'objet d'une campagne de financement participatif, coût estimé à 2000 €

A St Louis :

- poursuite du soutien médical aux talibés
- Au plan institutionnel : nous nous sommes rapprochés du GRET (Groupe de recherche et d'échange technologique), grosse ONG française au budget supérieur à 25 M. €, assuré à 80 % par l'UE et l'AFD.

Inutile de se demander pourquoi nous ne pouvons pas postuler à des budgets directs UE ou AFD : il faut passer par le GRET ! Or, cette opportunité s'est présentée par notre projet papyrus de Typha.

Nous commençons à discuter d'une initiative commune pour relancer la filière Typha/charbon à Maka.

Nous avons aussi échangé directement avec l'ARD Agence Régionale de Développement de Saint-Louis, pour une duplication de l'atelier de Maka au bord du lac de Guiers. Evidemment insensé, mais nous ouvrirons des pistes sur la production de papier mâché ou de pâte à papier.

Au plan organisationnel :

La vieille garde du CERADS Sénégal ne semble plus en prise avec le nouveau contexte (Régie de l'eau déléguée, droit social, décentralisation), il faudra adapter la structure .

Il y a un besoin urgent de véhicule de liaison entre Saint-Louis et Maka (type Peugeot Partner ou Citroën Berlingo).. Maryse et Patrick viennent de déposer un dossier auprès de la fondation PSA . On suit. En cas de renouvellement du véhicule CERADS, il est convenu de rétrocéder la Logan à Eugène.

Enfin, Maryse envisage de monter un dossier, en fin de premier semestre, auprès du groupe « Maisons du Monde », (250 magasins en Europe) pour l'attribution des arrondis en caisse facture.

Communication : participation au festival Africajarc du 18 au 21 juillet (Lot).

Compléments en séance :

1 –FOUTA :

Artemisia

L'espèce A.Afra sera utilisée sous forme de haie, l'efficacité de cette plante est de 94 % contre 73 % pour les produits pharmaceutiques commercialisés. Il existe une formation payante à 60 km de Dakar portant sur la culture et le traitement du produit (séchage et broyage, ensachage, étiquetage et vente)

Rappel historique

Louis Dupuy se félicite des missions accomplies dans la lignée des engagements pris par le CERADS :

Mise en valeur d'une région sur le plan artisanal

Développement d'un village grâce à l'investissement des femmes

Développement d'une unité pilote sur lequel l'état du Sénégal s'est appuyé pour développer le réseau de l'eau

2- Ateliers de Maka Diama :

Construction d'un Centre artisanal du Typha

L'adduction est en cours, les fondations sont prévues en mars.

C'est le GIE qui construit et qui est maître d'ouvrage, le CERADS donne une subvention.

La charpente et la couverture du toit sont prises en charge par l'association TypHAS créée par Michèle et Patrick Le Goff et financées sous couvert du ministère de l'environnement sénégalais.

Statut

En raison d'une imposition forfaitaire annuelle de 500 000 CFA (1/4 de leur chiffre d'affaire), le GIE devrait changer de statut et devenir une coopérative.

Huile

L'huile actuellement utilisée pour le savon est de l'huile de palme qui vient de Malaisie.

La recherche est lancée sur un autre produit : soit une huile de palme produite plus prêt (actuellement celle produite au Sénégal n'est pas raffinée) soit une autre huile provenant d'un pays d'Afrique de l'ouest.

Le problème est le coût de revient, il faudrait voir ce que les femmes accepteraient comme prix plancher.

3 – Expo Vente :

Une expo vente pourrait avoir lieu dans une commune proche d'Avrillé.

Une exposition accompagnée d'un concert pourrait être organisée à l'espace Jean Racine et peut-être à Dakar.

Elections

Le Conseil d'administration (5 membres minimum, 10 maximum) arrive au bout de son mandat qui est de 3 ans. Les membres actuels sont :

Bertrand Balagny , Elie Chambault , Michel Flament , Michelle Masfrand, Patrick et Maryse Moulinier, Bertrand Plus, Patric Spaak, Marc Verwilghen et Dominique Peter.

A l'exception de ce dernier qui souhaite se retirer, l'ensemble des membres se représente et est renouvelé ainsi que le bureau actuel.

Patrick en profite pour signaler son souhait de se retirer aux prochaines élections dans 3 ans ce qui pourrait être l'occasion de sénégaliser la structure.

La séance se termine à 17h10.